



**SAINT
JEAN
DE
VEDAS**

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

Identification de l'autorité domaniale :

Mairie de Saint-Jean-de-Védas - 4, rue de la mairie - 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS

Personne référente : Inès NIEDERLAENDER

Adresse mail : festinderue@saintjeandevedas.fr

Les personnes intéressées pour proposer une prestation lors de l'évènement FESTIN DE RUE 2023 devront se manifester **AU PLUS TARD LE 21 AVRIL 2023.**

Cette occupation du domaine public donnera lieu au paiement d'une redevance

La localisation et les caractéristiques essentielles de l'autorisation :

La collectivité a besoin d'une dizaine de Food-truck avec des propositions culinaires :

- Propositions culinaires salées variées (dont végétariennes)
- Propositions culinaires sucrées variées

Les sites sont les suivants : Place du puit de Gaud/Avenue de la libération/Avenue Georges Clemenceau

Les différents prestataires seront positionnés par la collectivité et seront informés en amont du site qui leur a été attribué.

La durée de l'occupation envisagée :

Le samedi 9 septembre 2023 :

- À midi : recommandé (le festival commence à 11h, nous annonçons l'ouverture de l'espace restauration dans le programme) ;
- Dès 19h : indispensable – fermeture des espaces restauration à 23h.

Le dimanche 10 septembre 2023 :

- **À midi : ouverture au choix** (les premiers spectacles commencent à 15h) ;
- **Dès 19h : indispensable** - fermeture des espaces restauration à 23h.

L'installation des Food-trucks doit impérativement se faire sur les plages horaires mentionnées ci-dessous en raison des interdictions de circulation qui seront mises en place sur la commune :

Arrivée : samedi 9 septembre entre 8h et 10h maximum

Départ : dimanche 10 septembre à partir de 21h30

Les critères de sélection :

La Ville de Saint-Jean-de-Védas sera particulièrement attentive aux points suivants :

- Aucun plastique ne devra être utilisé ;
- Les consommations électriques ne devront pas dépasser 16 ampères (220 v), c'est-à-dire une puissance inférieure à 3 520 W ;
- Proposition de menu afin de permettre d'évaluer l'offre culinaire proposée ;
- Des éléments décoratifs seraient grandement appréciés.